

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
—
COMMUNE
DE
CHAUDENEY-SUR-MOSELLE
54200
—
TÉL : 03.83.43.05.85
mairie.chaudeney@wanadoo.fr



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du **CONSEIL MUNICIPAL**
sont convoqués à la **salle de la mairie**,
pour une nouvelle réunion qui aura lieu le

LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024

A 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- Revalorisation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages de distribution de gaz (RODP) pour 2024
CC2T : modifications des statuts suite à la validation de la Communauté de Communes Terres Toulaises du 27 juin 2024 de la prise de compétence facultative relatives aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance sur les Zones d'Activités intercommunales
- Révision du règlement concernant l'obtention de la subvention pour l'installation de panneaux photovoltaïques avec augmentation du montant de l'enveloppe budgétaire annuelle
- Décision Modificative n°01 : suite à l'augmentation de l'enveloppe budgétaire prévues au BP 2024 pour le versement des subventions versées dans le cadre de l'installation de panneaux photovoltaïques, les crédits sont insuffisants au chapitre 204 (compte 20422) et 042 (compte 681)
- Décision Modificative n°02 : il faut transférer du chapitre 20 au chapitre 21 le montant des frais d'études du Maître d'œuvre A²BC d'un montant de 1 980 € relatifs à l'étude de faisabilité du projet d'extension et rénovation énergétique de la salle des fêtes réalisée en 2020 afin que toutes les dépenses du marché soient regroupées
- Divers

Le Maire,
E. PAYEUR

